

*Questions orales*

Le premier ministre pourrait-il également confirmer ce que le secrétaire d'État a déclaré à la Chambre hier, à savoir que lui, le premier ministre, a discuté avec le président Bush de la question des otages en Irak au cours d'une conversation téléphonique, il y a deux ou trois jours? Il saute aux yeux que les démarches faites par les émissaires des autres pays ont porté fruit. On continue toujours de se demander pourquoi le Canada ne les imite pas.

En fait, je voudrais poser la question suivante: est-ce parce que le président Bush le lui a demandé que le gouvernement ne prend pas de mesures spéciales pour faire sortir les Canadiens de l'Irak et du Koweït?

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Madame la Présidente, même mon collègue anti-américain de gauche, qui représente Winnipeg, sait que cette idée est complètement fausse. Il le sait fort bien. Je ne m'abaisserai même pas à répondre à cette partie de la question qui est vraiment une idée fallacieuse et inacceptable de la part d'un parlementaire distingué. Je sais qu'après réflexion, le député voudra sans doute la retirer.

Pour ce qui est de l'efficacité des démarches de l'ambassadeur du Canada dont les lettres de créance inquiètent le député, il en a été question également à la télévision hier soir. Notre ambassadeur a déclaré qu'il accomplissait du bon travail, qu'il était le représentant attitré du gouvernement du Canada dans la question des otages. J'en ai conclu qu'il pensait se tirer fort bien d'affaire et que d'autres interventions ne lui seraient d'aucun secours.

**Mme Audrey McLaughlin (Yukon):** Madame la Présidente, ma question s'adresse au premier ministre.

Le 25 août, les Nations Unies ont adopté une résolution appuyant un blocus économique contre l'Irak. Le gouvernement canadien a envoyé des soldats et des navires dans le golfe Persique pour soutenir ce blocus.

Mercredi soir, nous avons appris par les médias que le blocus produisait les résultats escomptés. Jeudi, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a décidé d'exercer des pressions en tenant des propos incendiaires et a laissé entendre que le Canada pourrait mener des opérations militaires sans l'autorisation des Nations Unies ni du Parlement. La question que se posent les Canadiens, et que je pose au premier ministre, est la suivante: Le gouvernement canadien a-t-il pour politique de prendre des mesures offensives unilatérales en collaboration avec

les États-Unis, sans l'approbation du Conseil de sécurité des Nations Unies?

• (1130)

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Madame la Présidente, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a discuté de la question dans un contexte donné, et l'un des facteurs dont il faut tenir compte est la possibilité d'un veto de la part d'autres membres du Conseil de sécurité.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, appuyé par les employés de son ministère au Canada et dans le monde entier, s'efforce de trouver une solution pacifique à ce très grave problème. Il n'a jamais cherché à exercer des pressions, comme le prétend mon honorable collègue. Il a simplement répété ce qu'il avait dit au porte-parole du Nouveau Parti démocratique pour les affaires extérieures il y a deux semaines, à savoir que les agressions de ce genre avaient de très graves conséquences et que le Canada, comme nos alliés qui appuient les Nations Unies, devait être prêt à envisager celles-ci.

**Mme Audrey McLaughlin (Yukon):** Monsieur le Président, je voudrais adresser une question supplémentaire au premier ministre. Le ministre des Affaires extérieures a déclaré devant le comité que le Canada aurait recours à la force contre l'Irak, que le Conseil de sécurité soit d'accord ou non. Je repose donc ma question: Le gouvernement canadien a-t-il pour politique de prendre des mesures offensives unilatérales en collaboration avec les États-Unis, sans l'approbation du Conseil de sécurité et sans l'approbation du Parlement?

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Madame la Présidente, dans le document communiqué à la formation politique de mon honorable amie le 15 octobre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a mentionné très clairement que la Chambre des communes serait évidemment consultée au préalable. Aucune équivalence possible!

En ce qui a trait à la déclaration d'hier, qu'il faut replacer dans son contexte, elle cadre parfaitement avec la ligne de conduite que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a énoncée. Le Canada cherche à faire respecter, de concert avec les autres pays représentés au Conseil de sécurité et avec les 150 pays membres des Nations Unies qui ont souscrit à la position du conseil, la résolution du Conseil de sécurité sommant Saddam Hussein de retirer ses forces du Koweït, innocente victime d'une agression. Nous espérons que la résolution du Conseil de sécurité sera parfaitement appliquée.